

## **Les ouvriers de Gec-Alsthom se mettent en mouvement pour le salaire, contre le travail précaire et contre le commandement d'usine mais syndicats, patron et Etat coalisés les stoppent net**

**L**a grève qui s'est déroulée en octobre/novembre dernier à GEC-ALSTHOM s'inscrit dans une tendance - certes encore timide - à la reprise des luttes ouvrières sur le salaire. Péchiney à Dunkerque, Sochata (filiale de la Snecma spécialisée dans la réparation de moteurs d'avions militaires), Martell à Cognac ont été le théâtre de conflits portant sur les salaires, avec des revendications exigeant des augmentations allant de 500 francs à 1000 francs. Cette petite vague de luttes avait été précédée en juin par une grève, passée quasiment inaperçue, à l'usine de pneus Uniroyal de Clairoux dans l'Oise, pour l'embauche définitive des intérimaires, le refus des heures supplémentaires et surtout une augmentation de salaire de 1500 francs pour tous. <sup>1</sup>

L'intérêt de ces grèves réside dans un certain nombre de caractéristiques que l'on retrouve pratiquement dans tous les conflits :

- ◆ débordement quasi systématique des syndicats au moment du déclenchement de la lutte ;
- ◆ rôle moteur des jeunes prolétaires, souvent en situation précaire ;

---

<sup>1</sup> La grève fut marquée d'ailleurs par l'intervention violente d'un commando de nervis patronaux dirigés par des amis d'une ancienne vedette du G.I.G.N. : Philippe Legorgu. Les ouvriers obtinrent la titularisation d'une douzaine d'intérimaires et l'arrêt de l'imposition des heures supplémentaires.

---

- ◆ qualification élevée des éléments en lutte.

Ces grandes caractéristiques ne sont bien sûr pas absolues mais suffisent à dessiner une tendance, qui s'exprime d'ailleurs depuis quelques années avec notamment la grève des cheminots de 86 et le conflit d'Air France d'octobre 93.

**LE  
CONTEXT  
E**

La toile de fond économique et sociale de ces grèves est marquée par la reprise de l'accumulation du capital - certes en phase moyenne - après la plus grave crise de dévalorisation qu'ait connue le capitalisme français depuis la Seconde Guerre mondiale et par la dégradation de la condition prolétarienne subséquente à ladite crise et aux conditions de la reprise.

**Quelques éléments généraux sur la situation de la classe ouvrière**

Cette dégradation de la situation ouvrière s'exprime dans la très nette décélération de l'augmentation du salaire net moyen depuis 1990 - année du démarrage de la crise mondiale du capital aux Etats-Unis - ; dans l'augmentation de la durée du travail des ouvriers; dans la précarisation du travail ouvrier.

- 1. Salaires.** Pour les salaires, la tendance depuis trois ans est très nette : l'évolution du salaire net moyen (après cotisations sociales) des travailleurs du secteur privé et semi-public s'est effondrée en 93 pour n'augmenter que de 2,5% (source Insee). En 92, cette augmentation était de 3,5%, de 4,6% en 91 et de 5,4% en 90. En conséquence, la hausse du salaire réel (avant impôts sur le revenu) se limite à 0,4% en 93 après 1,1% en 92, 1,4% en 91 et 1,9% en 90. Pour les douze derniers mois de l'année, la tendance est à la stabilisation puisque le salaire mensuel de base des ouvriers augmente de 2,3% ce qui fait au total un gain sur un an de 0,9% brut de pouvoir d'achat.
- 2. Durée du travail.** Alors que pendant la crise, du fait du recours au chômage partiel, la durée du travail diminue (avec la paie), la reprise de l'accumulation marque un allongement de la durée du travail des ouvriers. D'après les sources du ministère du Travail, celle-ci a « nettement augmenté » au deuxième trimestre de cette année : les ouvriers ont, en effet, travaillé en moyenne 39,06 heures par semaine contre 38,99 heures trois mois plus tôt.
- 3. Précarisation.** La reprise est aussi marquée d'après l'Insee par un fort développement de l'emploi précaire. En un an, les contrats à durée déterminée (CDD) ont progressé de 20%, les missions d'intérim de 52%, l'apprentissage de 6,7%, les stages de 15,7% et le travail à temps partiel, toujours selon l'Insee, connaissait « un boom sans précédent » puisque, en juin 94, 14,4% des actifs occupés étaient à temps partiel contre 13,6% un an auparavant. Tout cela alors que sur la même période, le nombre d'actifs occupés progressait de 0,38%. Il faut ajouter également qu'en '93 et

'94, les CDD représentent près des  $\frac{3}{4}$  des embauches et que 83.4% des jeunes recrutés l'année dernière l'ont été en contrat à durée déterminée. Toujours pour les moins de 26 ans, *le Monde* notait dans son édition du 11.01.95 que ceux-ci pouvaient constituer, lorsqu'ils étaient stagiaires, près de 10% des effectifs des entreprises à certains moments de l'année ! Main d'oeuvre gratuite pour le patronat dont le coût est entièrement assuré par l'Etat. Au total, on peut constater aujourd'hui qu'entre les CDD, les stagiaires, les intérimaires et les travailleurs à temps partiel, près de 22,5% de la force de travail est précarisée. <sup>2</sup>

Ces trois éléments fondamentaux de la situation de la classe ouvrière au travail sont à l'origine, pour la plupart du temps, des conflits qui surgissent aujourd'hui. Que ce soit à Belfort, à Dunkerque ou encore à Clairoix, la protestation ouvrière s'est organisée autour du nécessaire rattrapage salarial, du refus du travail précaire (titularisation des intérimaires et des CDD) et de l'augmentation de la durée du travail (contre les 45 heures hebdomadaires à Uniroyal). D'ailleurs, les statistiques officielles font état, sur les salaires notamment, de cette reprise d'une combativité ouvrière fortement polarisée ces dernières années sur la question de l'emploi. Cette année, les luttes salariales concernent 40% des conflits sociaux contre 36% l'année dernière et dépassent les luttes contre les licenciements et les suppressions d'emplois (29% en 94 contre 49,5% en 93).

Cela dit, la grève à GEC-ALSTHOM nous paraît la plus intéressante à analyser dans la mesure où l'on retrouve en elle, à l'état chimiquement pur, toutes les forces et les faiblesses du mouvement ouvrier de ces dernières années.

**Données économiques et productives essentielles sur Gec-Alsthom**

La compréhension du cadre économique dans lequel s'est développée la lutte ouvrière nécessite une rapide présentation de quelques données sur le groupe.

GEC-ALSTHOM est un joint-venture, fruit de la participation à hauteurs égales de la General Electric Company, entreprise anglaise d'électronique, et d'Alcatel-Alsthom, premier groupe industriel français dirigé par M. Pierre Suard <sup>3</sup>, qui emploie près de 200000 personnes à travers le monde pour un chiffre d'affaires annuel de plus de 150 milliards de francs. Créée en 1989, l'entreprise exerce ses activités dans les domaines de l'énergie et du transport ferroviaire et compte sept grandes divisions : élect-

---

<sup>2</sup>

Actifs ayant un emploi : 22,4 millions  
Intérimaires : 237000 (1,6%)  
CDD : 887000 (4%)  
Apprentissage : 198000 (0,9%)  
Stagiaires : 507000 (2,26%)

(Source Insee, juin 94).

<sup>3</sup> 12 millions de francs de salaire annuel.

romécanique, turbines à gaz et diesel, chaudières, transport et distribution d'énergie, transport, équipements industriels, équipements navals.

GEC-ALSTHOM emploie 77000 salariés dans le monde dont 35000 en France pour un chiffre d'affaires de 52 milliards de francs et un bénéfice net de 2,2 milliards de francs (4,2% du chiffre d'affaires).

Le site de Belfort (l'usine de Bourogne comprise) regroupe près de 7600 salariés répartis dans les quatre filiales du groupe :

- ◆ EGT (European Gaz Turbine) qui compte 1850 salariés, dont 500 à l'usine de Bourogne, située à 15 km, d'où a démarré la grève. Les usines EGT fabriquent des turbines à gaz pour les centrales électriques ;
- ◆ Electro-mécanique SA : 4200 salariés ;
- ◆ Division transport : 1200 salariés, qui assemble des rames de T.G.V. et fabrique des motrices et des rames trans-Manche, dites Euro-Star, avec l'usine de Birmingham en Angleterre ;
- ◆ Cycles combinés, qui regroupe les bureaux d'étude et le gros du personnel d'encadrement.

Chiffre d'affaires, résultat, commandes fermes et carnets de commandes en hausse, le groupe a été épargné par la dernière crise. Placé sur des segments du marché intérieur peu soumis à la concurrence mondiale, en situation de monopole pour la production de marchandises absorbées par des entreprises elles-mêmes en situation monopolistique (EDF, SNCF), très « protégée » par l'Etat sur les marchés extérieurs (garantie de crédits à l'exportation), GEC-ALSTHOM jouit d'une situation confortable.<sup>4</sup>

Il n'en va pas de même pour la situation de la classe ouvrière, qui n'a eu droit cette année qu'à une augmentation de salaire de 1,1%, soit 100 francs en moyenne, contre 2,5% à 5,5% d'augmentation individuelle pour les cadres, et alors que sur la même période le salaire mensuel de base ouvrier augmentait de près de 2%. En outre, des centaines de suppressions d'emplois de juin 93 à juin 94 sont intervenues, dont près de deux cents sur le site de Belfort. Cette dégradation des conditions de travail s'est traduite par une forte augmentation des accidents de travail : cette année à Belfort deux salariés sont morts.

Tous ces facteurs réunis, en plus d'un mode de relations sociales marqué par un caporalisme sévère de la part de la maîtrise, vont jeter le 24 octobre quelques dizaines de jeunes ouvriers en CDD dans une lutte qui va s'étendre à tout le site de Belfort.

---

<sup>4</sup> Quoi qu'en dise *Libération* qui dans son édition du 18.11.94 évoquait « *le divorce orageux entre ALCATEL-ALSTHOM et l'Etat-client* ». L'actualité récente vient de démentir catégoriquement ces sombres prédictions. En effet, les constructions de la centrale nucléaire chinoise de Daya Bay et de la centrale thermique de Lushang 2 dans le Sichuan, dans lesquelles GEC-ALSTHOM est impliquée, seront entièrement financées par un crédit à l'exportation de 15 milliards de Francs garanti par l'Etat français, via la Coface, à hauteur de 95% en cas de non-remboursement. A l'heure où les milieux financiers mondiaux, après des multiples déconvenues liées à la multiplication des impayés de certaines entreprises chinoises, s'inquiètent des défauts de paiement en Chine, on peut constater que le représentant du capital social ne lésine pas sur les moyens pour défendre ses entreprises. Encore une fois, l'Etat vient au secours du capital individuel en lui offrant des marchés fictifs à l'exportation et en supportant le coût total et les risques de ces pseudo contrats du siècle.

## **ANALYSE DE LA LUTTE**

Le démarrage de la grève dans l'usine EGT de Bourogne n'est absolument pas fortuit. Regroupant près de 600 personnes, dont une forte majorité de jeunes prolétaires - la moyenne d'âge n'excède pas trente ans -, en général très qualifiés, souvent titulaires de bacs pro ou de BTS, pour des salaires oscillant autour de 6500

francs nets, l'usine ne connaît qu'un très faible taux de syndicalisation relativement à celui du site de Belfort proprement dit. Ainsi la grève a-t-elle démarré de manière totalement spontanée, en dehors des syndicats, du fait de ces jeunes lassés de la précarité, des bas salaires et d'une maîtrise qui joue un peu trop aux chiens de garde.

Les syndicats vont se jeter sur l'initiative autonome comme la vérole sur le vieux monde. Leur premier acte consistera à « civiliser » le conflit : en échange de la promesse d'une ouverture immédiate des négociations, ils imposeront aux ouvriers qui bloquent les portes de l'usine de Bourogne de permettre aux éléments de la Sécurité de pénétrer dans l'unité productive. Profitant de l'inexpérience des grévistes pour qui cette grève était la première pour la plupart d'entre eux, ils vont s'attacher dans un premier temps à l'encadrer pour en contrôler le déroulement et finalement la livrer pieds et poings liés au patron à la faveur d'un référendum où la minorité combative sera noyée à la fois par une fraction démoralisée de la classe et surtout par l'engeance petite-bourgeoise des cadres et des contremaîtres. Ces derniers demeureront organisés et stipendiés pendant toute la grève par la direction pour faire pression sur les grévistes à grands coups de manifestations pour la liberté du travail.

Reconnaissons à l'intersyndicale d'Etat, regroupant pour l'occasion les frères fausement ennemis de la CFDT, de FO et de la CGT, un savoir-faire dans le sabotage qui a fait de cette grève, un véritable petit laboratoire du torpillage d'une lutte. Il est nécessaire, bien sûr, de rappeler que dans ce laboratoire les Docteur Mabuse du syndicalisme vendu au capital n'étaient pas seuls mais brillamment secondés par les petits fantassins de Lutte Ouvrière et du Parti des Travailleurs, les pleureuses chevémen-tistes de la municipalité, les médias, l'Etat bourgeois en la personne de son médiateur ; tous aux postes que leur assigne la défense du capital face à la menace prolétarienne.

Si la lutte commence pour les prolétaires sous les meilleurs auspices de la combativité et de l'autonomie ouvrière, très rapidement ceux-ci vont laisser presque complètement la main à l'ennemi ; cela s'avérera mortel pour leur combat. En effet, à aucun moment, il n'y eut pendant la grève, la moindre auto-organisation des travailleurs en lutte, ni assemblées générales, ni comités de grève. A aucun moment, les travailleurs n'ont pu véritablement trouver un cadre où ils auraient pu discuter de leurs revendications, exprimer entièrement leurs aspirations. Incontestablement, les syndicats ont pu, en renvoyant dès le début de la grève les ouvriers dans leurs foyers et en fixant les enragés dans des piquets de grève, reprendre pied dans un conflit qui avait tendance à leur échapper.

Les syndicats ont solidement gardé leur prérogative exclusive, fixée par la Loi, de mener les négociations, ils n'ont jamais fait pression sur le patron pour ouvrir des négociations uniques pour toutes les filiales et usines en grève de la firme et ils ont toujours laissé à l'écart les ouvriers de toute initiative de généralisation. A aucun moment les grévistes n'ont été appelés à participer à des délégations de masse vers les usines de la région ou vers d'autres unités du groupe GEC-ALSTHOM, jamais les ou-

vriers en lutte des différents sites se sont rencontrés pour coordonner leurs objectifs et leurs actions en vue de la constitution d'un comité central de grève.

Expropriés de la parole et de l'action par le monopole syndical de la « communication », les ouvriers se sont retrouvés cantonnés au rôle de spectateurs, convoqués quotidiennement aux portes du site de Belfort pour applaudir une intersyndicale qui jouait la comédie de l'intransigeance et de la radicalité. Ainsi, jusque dans les revendications sur les salaires et sur l'emploi, un oeil averti pouvait déceler notamment la patte cégétiste et non l'expression véritable de la base ouvrière.

Les 1500 francs agités par la CGT et plaqués depuis des années sur tous les conflits où elle exerce une influence ; les départs en préretraite revendiqués pour « laisser la place aux jeunes » constituent entre autres les objectifs de la centrale de M. Viannet afin de noyer dans les marais de la démagogie toute lutte réelle.

Démagogie parce qu'à l'évidence, il n'existe en aucun cas en France pour le moment, un rapport de force favorable à la classe qui puisse lui permettre d'atteindre cet objectif. Même en 68, alors que des millions d'ouvriers étaient en grève, occupant les usines, s'affrontant vaillamment aux bandes armées du capital, les augmentations de salaire n'ont atteint un tel niveau. A fortiori aujourd'hui où le nombre de journées de grève est le plus faible depuis cinquante ans ; à fortiori à Belfort où les grévistes étaient minoritaires ou très faiblement majoritaires<sup>5</sup> ; à fortiori sur toute la France où le conflit à GEC n'a touché que 10000 des 35000 salariés (et encore faut-il diviser ce nombre par trois si l'on veut avoir une idée du nombre de prolétaires réellement impliqués dans la grève<sup>6</sup>) ; une telle revendication n'avait de véritables chances de l'emporter.

A ces facteurs négatifs, il faut ajouter ceux propres à la situation de l'entreprise. En effet, dans la mesure où les cycles de production des marchandises produites sont relativement longs, l'impact d'une grève sur la boîte est beaucoup moins sensible, ce qui peut permettre au patron une résistance plus coriace aux agitations ouvrières. Ainsi, Bertrand de Saint-Julien, le Directeur général d'European Gaz Turbine (EGT), déclarait-il à la Tribune du 09/11/94 : « *Ce n'est pas une situation agréable, mais on n'est pas aux abois (...) on ne livre pas une turbine tous les jours* », rappelant au passage que le site produit une quarantaine de turbines par an et que les retards occasionnés par la grève devraient se rattraper sans véritables difficultés. Le quotidien patronal poursuivait en évoquant l'activité ferroviaire de GEC-ALSTHOM : « *... les perturbations ne sont pas, là aussi, encore sensibles. A l'instar de toute l'industrie ferroviaire, la branche transport du groupe franco-britannique connaît en effet une baisse d'activité, qui devrait durer jusqu'en 96. Cette diminution de son plan de charge tient pour partie au quasi-achèvement des programmes SNCF. Le site de Belfort est tout particulièrement concerné. Le premier constructeur mondial y fabrique les motrices des*

---

<sup>5</sup> Une semaine après le début du conflit, le 2 novembre, le référendum organisés par les syndicats à Bourgne, l'usine phare de la grève, fait état d'une majorité assez faible en faveur de la grève (63,6%). Le même jour, le blocage des portes du site à Belfort n'entraîne qu'un millier d'ouvriers sur les quelque 6000 y travaillant.

<sup>6</sup> Sur les 55 établissements que compte GEC-ALSTHOM en France, une dizaine de sites ont été touchés par la grève, notamment au Petit-Quevilly, à La Courneuve et au Creusot. Le caractère intenable de la revendication des 1500 francs pour tous s'est traduit dans les faits par un éclatement des objectifs des luttes, fluctuant selon les sites. Au Creusot, les ouvriers revendiquaient 750 francs de plus par mois, au Petit-Quevilly 400 francs, la CGT abandonnant ses exigences premières. Ainsi, cette situation offre-t-elle à la direction, l'opportunité de jouer sur la division d'une classe ouvrière privée d'une revendication unique et mobilisatrice. Aussi l'ennemi a-t-il beau jeu de biaiser et d'utiliser les divisions introduites par la dispersion des revendications pour laisser pourrir le mouvement.

*T.G.V. et y assemble les rames. Quant aux rames Euro-Star destinées aux liaisons transmanche, elles sont pour moitié fabriquées en Grande-Bretagne, à Birmingham. Le mouvement actuel, s'il ne dure pas, devrait légèrement décaler la livraison de deux locomotrices électriques pour la SNCF. »*

Mais cet état du rapport de forces, les plus jeunes notamment, n'ont pu véritablement l'apprécier. Le déferlement médiatique - agitant le spectre d'un nouveau mai 68 -, les deux grosses manifestations organisées par les syndicats à Belfort les 15 et 19 novembre ont créé l'illusion d'une puissance de feu largement absente. Notamment la manifestation-spectacle du 19 dans le centre de Belfort. Elle s'est déroulée le samedi, jour où, notoirement, la plupart des prolétaires occupés ne travaillent pas, donc ne peuvent pas exprimer leur colère et leur volonté d'unité réelle avec les ouvriers de GEC-ALSTHOM par des actions conséquentes sur les lieux de travail. A cette occasion, pourtant, les « solidarités » intéressées des fossoyeurs de la lutte pleuvent : la CGT a mobilisé le ban et l'arrière-ban de ses militants, les commerçants ont exprimé leur « sympathie » aux grévistes... car ces derniers dépensaient moins d'argent dans leurs boutiques, la Mairie « proche de ses citoyens » a rejoué la pièce mélodramatique de la « ville-morte », etc.

La menace d'une pseudo-extension, à l'usine Peugeot de Sochaux situé à quelques kilomètres du site en grève, fut même brandie par la CGT pour accroître l'impression d'un rapport de forces favorable, relayée en cela par la presse et la télévision. Un appel à la grève fut lancé le 23 novembre qui ne mobilisa qu'une centaine d'ouvriers sur les 16000 que compte l'usine, c'est-à-dire, en fait, uniquement l'appareil cégétiste au grand complet. L'explication de cette non-mobilisation réside dans les coups terribles reçus par les salariés de cette usine qui a vu ses effectifs diminués en onze ans de près de 12500 personnes avec notamment l'année dernière et cette année deux plans de restructuration particulièrement sévères (3000 suppressions d'emplois) passés avec l'aval des syndicats, dont la CGT. De plus, les amputations du salaire annuel, de 3 à 4000 francs, consécutives des nombreuses journées de chômage technique liées à la crise, ne pouvaient permettre aux ouvriers de Peugeot de se lancer dans un conflit dur.

Certes, bien des travailleurs ont voulu exprimer dans les manifestations leur solidarité avec les grévistes alors que la région est ravagée par les restructurations et le chômage, mais pour la direction d'une multinationale comme GEC-ALSTHOM, rompue à toutes les pratiques de la guerre de position, ce n'est pas l'opinion publique qui compte - fut-elle favorable aux grévistes -, c'est le nombre et la détermination des soldats du camp d'en face. Malheureusement, en face, c'est-à-dire dans le camp prolétarien, le nombre et la détermination n'ont jamais été suffisants et, surtout, les agents syndicaux contrôlaient parfaitement la situation pour qu'elle ne bouleverse pas trop le décor institutionnel des négociations syndicales routinières.

Une fois l'assaut impétueux des jeunes prolétaires contenu, une fois l'extension confisquée et toute initiative de la base bloquée, il ne restait à l'intersyndicale qu'à trouver une échappatoire à la grève permettant d'abriter sa volonté d'en finir derrière la décision de la majorité des salariés : ce fut la funeste comédie des référendums.

**Le référendum : une puissante arme anti-ouvrière**

Tout au long de la grève, l'intersyndicale et la direction ne se priveront pas de cette arme pour noyer la minorité intransigeante. Trois « consultations » démocratiques furent organisées, deux par les syndicats une par la direction <sup>7</sup>. A chaque fois, au cours du conflit, les référendums sont intervenus pour briser la dynamique du mouvement. La première fois à Bourogne, tout au début de la grève, la deuxième fois à Belfort, juste après la manifestation des 4000 ouvriers qui témoignait d'une combativité certaine, et sur le terrain du patron, à la Chambre de Commerce et d'Industrie. Et la troisième, impliquant dans une unanimité touchante, la municipalité, les syndicats et la direction, tous unis en une savante division du travail anti-ouvrière, les syndicats imprimant les bulletins, la municipalité fournissant les isolements, la direction les listes du personnel, qui constitua la manœuvre ultime d'étranglement de la grève.

L'arme du référendum, fatale aux ouvriers d'Air France, fut donc une arme de choix entre les mains de l'ennemi de classe. Arme rudimentaire, invoquant les vertus intrinsèques de la majorité sur la minorité, mêlant dans un même récipient le gréviste et le briseur de grève, tirant un trait d'égalité entre l'ouvrier combattif et le cadre stipendié au nom du sacro-saint principe « un homme une voix », et terriblement efficace en ces temps de bourrage des crânes sur les vertus de la démocratie bourgeoise et des droits de l'homme <sup>8</sup>.

Une fois le piège refermé sur la grève, ceux-là mêmes qui avaient organisé ce scrutin démobilisateur, notamment Force Ouvrière et ses valets gauchistes du Parti des Travailleurs, eurent beau jeu de contester les résultats de leur propre mise en scène. Le venin de la démoralisation était instillé et la belle façade d'unité syndicale se fissurait afin d'en rajouter dans la confusion; F.O. appelant à continuer la grève ; la C.F.D.T. à l'arrêter. Quant à la CGT, elle décidait, face à l'incrédulité des prolétaires les plus combattifs, d'organiser une énième manifestation. Celle-ci délibérément sabotée par le syndicat qui ne distribua aucun tract et ne mobilisa aucun de ses militants, ne regroupait plus que quelques centaines de travailleurs face à 1500 non-grévistes regonflés à bloc par les résultats du référendum. Invoquant un rapport de force défavorable à la grève, la CGT finissait par appeler «à continuer le mouvement sous d'autres formes » c'est-à-dire en somme à rentrer au travail.

Le patronat, toujours lucide quant à ses véritables alliés, pouvait, par l'intermédiaire de son quotidien La Tribune du 25/11/94, dresser ce juste constat : « la CGT a

---

<sup>7</sup>

- 02/11/94 à Bourogne (voir note 3)
- 16/11/94 à Belfort par la direction, avec le soutien de la CGT, consultation à laquelle répondirent 5028 salariés dont 56,7% (2867) s'exprimèrent pour l'arrêt de la grève contre 43,3% (2161) pour la poursuite du mouvement.
- 22/11/94 à Belfort, organisé par l'intersyndicale à la demande de la direction : 54,56% pour l'arrêt, 45,42 contre, sur 6042 votants.

<sup>8</sup> Notons au passage que les ouvriers de l'usine du Petit-Quevilly, probablement échaudés par les événements belfortins, réunis en assemblée générale ont refusé de se prêter à la mascarade du vote à bulletins secrets.

enterré hier le conflit des salariés de GEC-ALSTHOM en demandant - après la C.F.D.T. la veille - la levée des piquets de grève. »

**« Un syndicat à nous »**

Au total, le bilan est plus que mitigé pour les prolétaires. Des exigences claironnées haut et fort au début du conflit par les syndicats - les 1500 francs pour tous, la titularisation des CDD, l'égalité des traitements homme - femme - il ne reste plus grand chose. Pour l'écrasante majorité

des ouvriers 200 francs bruts par mois, pour les autres, les plus mal payés 4 à 500 francs brut de plus par mois.

Un ouvrier qui a fait cinq semaines de grève et payé 7500 francs bruts - c'est le cas de la plupart des jeunes - et compte tenu des 500 francs obtenus devra attendre près de neuf mois pour rattraper les pertes dues à la défaite ; pour un ouvrier gagnant 8500 francs bruts augmenté de 200 francs - la majorité des ouvriers - pour quinze jours de grève décomptés, devra, lui, attendre deux ans.

Pour ce qui concerne les CDD, si près de 173 sur les 200 que compte les sites de Belfort et de Bourogne ont « obtenu » la promesse d'être embauchés à contrat en durée indéterminée <sup>9</sup>, c'est en échange du départ en préretraite <sup>10</sup> d'un nombre équivalent de travailleurs. Tout cela, au nom de l'ignoble idéologie du partage du travail, cautionnée par les syndicats, qui veulent que les ouvriers les plus âgés supportent avec 20% de leur salaire en moins jusqu'à 60 ans le poids de l'embauche des jeunes. Quant à l'égalité du salaire entre hommes et femmes il n'en est même plus question.

Finalement, les quelques avancées sur les salaires et les titularisations ont été payées très cher par les prolétaires et pas assez par le patron. L'incidence des « gains » ouvriers sur la masse salariale globale annuelle des usines GEC-ALSTHOM du Territoire de Belfort, n'excède pas un modeste 1,2% supplémentaire. De plus, le triste épilogue de la grève risque de constituer un coup d'arrêt à la timide reprise des luttes salariales que l'on constatait depuis la rentrée de septembre. C'est en tout cas ce qu'espère le quotidien patronal « La Tribune Desfossées » qui, dans son édition du 28.11.94, datée du jour de la reprise du travail, titrait :

*Reprise sans triomphe : les concessions salariales étant plutôt maigres, l'issue de la grève chez Alsthom pourrait avoir un effet dissuasif sur le mouvement revendicatif.*

Quant à nous, nous préférons voir dans la combativité des jeunes ouvriers pendant et après la fin officielle de la grève, marquée par des débrayages spontanés, des cartes syndicales déchirées et des nombreux affrontements avec certains agents de maîtrise qui ont manifesté trop de joie pour l'issue défavorable aux ouvriers de ce conflit de classe, les signes avant-coureurs de l'émergence d'une nouvelle génération de combattants prolétariens. Cette génération que l'on a vu poindre à la faveur des dernières grèves, du fait de la précarité d'une condition faite de périodes alternées de chômage et

---

<sup>9</sup> « Le protocole qui a scellé le retour au travail a apporté des augmentations de salaires, une embauche définitive pour un tiers des CDD, un plan de formation et une prime d'intéressement ». (Le Monde du 28/12/94).

<sup>10</sup> ASFNE: Allocation Spécifique du Fond National pour l'Emploi ou « préretraite ». Le salarié âgé de 56 ans et deux mois perçoit une allocation correspondant à 80% de son salaire jusqu'à l'âge de sa retraite. 75% de cette allocation est directement prise en charge par le ministère du Travail, 10% par l'UNEDIC et le reste par l'employeur.

d'activité, n'a pas le culte fétichiste de l'outil de travail, est plus autonome par rapport aux syndicats et ne partage plus les illusions des « anciens » sur la gauche du capital.

Baptisée fort justement par l'ennemi de classe de C.I.P. de l'intérieur, ces jeunes ouvriers constituent pour le capital un ferment de déstabilisation dans la mesure où ils pourraient être le trait-d'union entre les usines et la périphérie du monde de la production où les jeunes chômeurs, C.I.P. de l'extérieur ceux-là, rongent leur frein.

## Les séquences de la grève

---

### 24 octobre

Quelques dizaines de jeunes ouvriers non syndiqués, en Contrat à Durée Déterminée (CDD), débraient spontanément à l'usine EGT de Bourogne. Leurs revendications sont axées sur l'augmentation des salaires et l'embauche définitive des CDD. Les défilés, mis sur pied sans les syndicats, dans les ateliers et le blocage des portes d'accès entraînent une majorité de salariés de cette unité productive dans la grève.

### 2 novembre

Les syndicats, qui ont pris le train en marche, « obtiennent », en échange de la liberté d'accès pour les vigiles et les personnels de surveillance, l'ouverture immédiate de négociations et organisent le premier vote à bulletin secret à Bourogne afin de reprendre le contrôle de la situation. Sur les quelque 550 salariés que compte l'usine, 452 passent dans l'isoloir et 63,6% se prononcent pour la poursuite de la grève.

A Belfort, à l'appel des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. réunis en « Coordination » Intersyndicale, un millier d'ouvriers bloquent les portes du site de GEC-ALSTHOM.

### 3 novembre

L'intersyndicale demande à l'Inspection du Travail de Belfort de faire nommer un médiateur par le Préfet.

La direction propose, pour le seul personnel d'EGT, une augmentation de 150 Francs pour les salariés en dessous de 7.000 Francs mensuels et de 100 Francs pour ceux compris entre 7.000 et 7.500 Francs.

### **7 novembre**

Les quatre filiales de GEC-ALSTHOM réclament au Juge des référés l'expulsion des grévistes qui bloquent les usines de Belfort et de Bourogne. En réaction, les ouvriers renforcent les piquets, alors que se déroulent les premières manifestations de cadres pour la « liberté du travail ».

### **8 novembre**

La direction assigne 11 grévistes en référé pour « entraves à la liberté du travail » et accepte la nomination de M. Paul Julien, directeur régional du travail, comme médiateur.

Pendant ce temps se déroule une manifestation de 3.000 ouvriers devant l'hôtel où s'est réfugiée la direction générale et à la Préfecture où est reçue l'intersyndicale qui, face à la détermination des prolétaires, refuse - après l'avoir appelée de ses vœux - la nomination du médiateur.

### **10 novembre**

A Bourogne, c'est au tour de la direction de rejouer la pièce burlesque du vote à bulletin secret qui mobilise 350 comparses sur les 600 salariés du site, dont 278 se prononcent pour la reprise du travail. Plusieurs centaines de grévistes défilent devant le Tribunal où sont jugés les 11 salariés et bloquent la gare de Belfort. Le jugement est mis en délibéré.

A la Courneuve, une grève de solidarité d'une heure est observée.

Au Petit-Quevilly, dans la banlieue de Rouen, 300 des 596 salariés lancent un mouvement de grève illimitée avec occupation des installations.

### **11 novembre**

Négociations entre l'intersyndicale et la direction sous l'égide du médiateur.

A Belfort, les syndicats acceptent de négocier filiale par filiale, face à la direction qui joue la division : proposition d'une prime exceptionnelle de 500 Francs pour la branche Transports et de 1.500 Francs pour l'électromécanique et EGT.

Le conseil municipal de « gauche » vote une motion de « soutien aux grévistes ».

### **14 novembre**

A l'usine GEC-ALSTHOM du Havre, en démantèlement, 250 ouvriers se mettent en grève.

### **15 novembre**

Les unions départementales de C.G.T., C.F.D.T. et F.O. convoquent une manifestation qui rassemble près de 4.000 personnes, avec le « soutien » de tous les partis de la gauche et de l'extrême-gauche du capital (P.S., P.C.F., M.D.C., L.O., P.T., L.C.R....).

La direction annonce pour le lendemain, l'énième retour aux urnes à la chambre de commerce et d'industrie. F.O. et C.F.D.T. appellent au boycott tandis que une C.G.T. étrangement sage envoie les salariés au vote « démocratique ».

### **16 novembre**

5.028 des 7.400 salariés du site de Belfort participent au référendum, dont 2.867 (56,7%) se prononcent pour la reprise du travail.

La grève est reconduite à la Courneuve et au Petit-Quevilly, tandis que les ouvriers du Havre reprennent le travail.

### **17 novembre**

Le Tribunal de grande instance ordonne l'expulsion de l'usine des 11 salariés et la levée des piquets de grève sous 48 heures. 200 ouvriers se dirigent alors vers la Préfecture où une délégation reçoit la garantie du Préfet de la non intervention des C.R.S. contre les grévistes.

### **19 novembre**

C'est un samedi, une nouvelle manifestation a lieu à l'appel des unions départementales des trois syndicats d'Etat qui réunit 8.000 personnes venues de tout le département.

Le médiateur fait connaître ses propositions : 500 Francs pour les salaires inférieurs à 7.000 Francs, en descendant progressivement, en raison inverse au salaire, jusqu'à 100 Francs pour ceux compris entre 8.500 et 9.500 Francs ; prime de 2.000 Francs pour trois filiales (DEM, EGT, CC) et 1.500 Francs pour la division Transport.

M. Chevènement, le député-maire de Belfort, appelle à son tour les grévistes à reprendre le travail.

### **22 novembre**

L'intersyndicale, soutenue par la direction et la municipalité, met en scène à Belfort son deuxième spectacle « démocratique » du référendum sur les propositions du médiateur : 54,5% des votants se prononcent pour l'arrêt du mouvement.

L'usine du Creusot (matériel ferroviaire, 640 salariés) se joint au conflit avec pour revendication : 750 Francs de plus par mois, un salaire minimum de groupe à 7.500 Francs et l'embauche définitive des CDD.

### **23 novembre**

Au vu des résultats, la C.F.D.T. appelle à cesser l'occupation du site de Belfort. De leur côté, C.G.T. et F.O. appellent les grévistes à manifester le 24 au matin devant le quartier général de la direction pour déterminer les suites à donner à l'action. A Bourogne, les jeunes grévistes affirment, d'après le quotidien *Libération* daté du 24 novembre : « *On ne bougera pas. On n'a pas fait un mois de grève pour rien. Faudra les C.R.S. pour nous déloger.* »

A Belfort, se produit un affrontement entre grévistes et partisans actifs de la reprise du travail. Ceux-ci sont refoulés de la grande porte du site.

A Tarbes l'unité GEC-ALSTHOM (1.200 salariés) se met en grève à son tour.

A Sochaux, l'appel à la grève lancé à Peugeot par la C.G.T., ne mobilise qu'une centaine de participants.

### **24 novembre**

600 grévistes défilent à Belfort au petit matin à l'appel de C.G.T. et F.O. qui n'ont rien fait pour que la manifestation de la fin réussît. En face, la direction y place 1.500 personnes pour la reprise du travail. Arguant du rapport de forces, la C.G.T. finalement fait lever les piquets et appelle, enfin, à la reprise du travail... pardon, à « *continuer la lutte sous d'autres formes* », pour le 28 novembre. F.O. s'abstient lâchement de tout mot d'ordre.

### **25 novembre**

Le mouvement est reconduit à la Courneuve et au Petit-Quevilly.

### **28 novembre**

Le travail « reprend » dans une atmosphère orageuse à Bourogne où encore 160 ouvriers débrayent après une vive altercation d'une dizaine d'entre eux avec la maîtrise.

A Belfort aussi, quelques débrayages sporadiques ont lieu. La maîtrise, enfin « sensibilisée » par la direction à une gestion appropriée des relations sociales, appelle les ouvriers à « *renforcer les organisations syndicales responsables* », jugées encore trop faibles.

### **5 décembre**

A Tarbes, après deux semaines de grève, les ouvriers se prononcent, en assemblée générale, pour la reprise du travail sur la base de propositions de la direction identiques à celles de Belfort.

### **6 décembre**

Une petite majorité de salariés du Petit-Quevilly reprend le travail après l'acceptation par la C.G.T. des propositions de la direction : pour les salaires entre 6.000 et 9.500 Francs, 50 à 300 Francs d'augmentation brute mensuelle... Que sont « les 1.500 Francs pour tous » devenus ?

### **7 décembre**

Dans l'isolement le plus absolu, une centaine d'ouvriers du Petit-Quevilly refusent catégoriquement la capitulation cégétiste, mais, au total, les piquets de grève seront levés.

### **8 décembre**

A la Courneuve, après quatre semaines de grève, l'assemblée générale met fin au mouvement. Les travailleurs obtiennent la suspension de la délocalisation à Belfort, le paiement d'une indemnité de déplacement pour les monteurs des travaux extérieurs et une prime de résultat de 2.000 Francs. La paix sociale règne enfin dans toutes les usines du groupe.

*Paris, 01.02.95.*

*Pour tout contact, écrire à :*  
**FLETCHER Christian 19, rue de l'Alun - 91630 Marolles en Hurepoix.**